



PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

9 Impasse du Capitaine Pierre Rose – 97200 Fort-de-France

EMAIL : pkls.matnik@gmail.com SITE INTERNET : <http://www.pkls.org/>



COMMUNIQUÉ

SOLIDARITÉ AVEC LA FAMILLE DURAND

La famille DURAND, ayant une ascendance en Martinique, qui vivait en Dominique a été accueillie en Martinique suite aux dégâts causés par le cyclone Maria. Depuis près d'un an le couple et les 7 enfants vivent au Prêcheur hébergée par des parents natifs de cette commune.

Au nom de la loi française le préfet gouverneur Robine décide l'expulsion de toute la famille du territoire « français » de Martinique.

Toute cette famille vit paisiblement chez des parents dans leur commune d'origine, les enfants y sont scolarisés, les relations avec les prêchotains sont bonnes. Il n'y a aucune raison d'ordre public pouvant motiver une telle décision administrative, violente et injustifiable.

La préfecture proclame son refus d'accorder « un statut de faveur à cette famille ».

Quel droit aurait le préfet gouverneur d'habitation au service de Macron de décider pareille expulsion ? Ce droit issu de la force, du génocide des Caraïbes, de l'esclavage de nos ancêtres est immoral.

La Famille Durand a mille fois plus le droit de résider en Martinique que le nommé Robine ou tous les autres fonctionnaires français de l'état colonial !

Le ridicule ne tue pas ! En quelque lieu de Martinique où se trouveraient Mr DURAND et Mr ROBINE nul n'hésiterait ni ne se tromperait pour désigner lequel serait Martiniquais. L'évidence est qu'entre les DURAND et les Martiniquais il y a un air de famille car ils viennent du même creuset.

Et Macron lui-même quel droit aurait il sur cette terre où sont nés les parents de cette famille qui s'y réunit souvent, alors que lui ne la connaît pas.

Au nom de la justice, au nom de la dignité, en souvenir de notre histoire, nous nous opposons fermement à ce diktat d'expulsion.

Ne nous laissons pas entrainer dans des manigances malhabiles et à consonnance xénophobe de soi-disant appartenance à un État français.

La solidarité entre frères de la caraïbe ayant subi les mêmes brutalités, les mêmes blessures de la colonisation et de l'esclavage imposées par les européens doit l'emporter sur le diktat des européens coupables.

Qui a plus le droit de vivre en Martinique : le représentant de l'État colonial français qui nous impose son système criminel ou une famille vivant sur l'île sœur de Dominique dont les parents et grands parents ont fertilisé la terre martiniquaise par leur sueur, où les ancêtres ont subi les mêmes souffrances.

Le PKLS condamne la politique xénophobe de l'état colonial français dirigé principalement contre nos frères caraïbéens, haïtiens, dominiquais etc....

Le PKLS appelle les Martiniquaises et Martiniquais à apporter leur total soutien à la famille DURAND pour son droit à vivre aux cotés de ses parents sur la terre de ses ancêtres.

Vive la solidarité entre Caribéens !

L'avenir de la Martinique se situe dans l'intégration d'une Caraïbe des peuples !

Martinique le 21 AOUT 2018

Pour le PKLS

Jean Pierre ETILE